

Le langagier

Bulletin linguistique du Département d'études françaises et de traduction

Tél. : (705) 675-1151, poste 4305
Télééc. : (705) 675-4885

Université Laurentienne
Sudbury (Ontario) Canada P3E 2C6
langagier@nicke.Laurentian.ca

ISSN 1201-7493

Équipe : - rédaction : Pascal Sabourin
- lecture d'épreuves : Yves Lefier
- mise en page : Béatrice Dubé-Prévost

8^e année, N° 41, © décembre 2000

Dans ce numéro :

Bénéficier / Buffet / Crédit (universitaire) /
Dans le ou Au Donovan /
Fale (de dinde, de perdrix) / Grátis ou Gratuit? /
Immunologiste ou Immunologue? / Méga-ville /
Moteur de recherche / Partenaire, Partenariat /
Traduction automatique



Pensée langagière : «*Il n'y a pas un bon français dont les limites peuvent être tracées au cordeau. Bien parler, c'est savoir s'adapter aux circonstances : il y en a où le langage familier est le seul adéquat, et d'autres où il faut un style soutenu.*» (Grevisse, *Le bon usage*)



BÉNÉFICIER

Dans notre numéro 39, nous avons étudié **bénéfice(s)** du point de vue du sens et de l'orthographe. On nous propose maintenant d'examiner le verbe **bénéficier** qui, sous l'influence de l'anglais, présente quelques difficultés d'usage. Ex. : «*This decision did not benefit the staff*», que l'on serait tenté de rendre par : «*Cette décision n'a pas bénéficié le personnel*».

Bénéficier accepte deux sortes de compléments. D'abord, **bénéficier de**, c'est-à-dire tirer un profit ou un avantage de quelque chose, d'une situation. Ex. : «*Le personnel bénéficie d'une remise à la librairie.*» «*Grâce à l'entente collective, elle bénéficie d'un salaire plus élevé.*» Aussi, **bénéficier à** : apporter un profit ou un avantage à quelqu'un. Ex. : «*Les dispositions du nouveau régime d'assurance ont surtout bénéficié aux familles*» et non pas «*...bénéficié les familles*». Avant d'utiliser **bénéficier**, rappelons-nous que ce verbe n'a jamais de complément direct, seulement **bénéficiaire de** et **bénéficiaire à**.

BUFFET

Durant la période des Fêtes, vous aurez sans doute l'occasion de participer à un repas servi dans le style **buffet**. Notons que l'anglais utilise le même terme depuis le XVI^e siècle, emprunté au français sans aucune transformation et en lui conservant tous les sens français. Mais comment sommes-nous arrivés à désigner un système de restauration par un terme appartenant plutôt au mobilier?

Le **buffet** a commencé par être une sorte de comptoir placé près de la grande table et sur lequel on déposait les objets de service : vaisselle, plats de service, couverts, etc. Parfois, le **buffet** se composait de tablettes superposées, soutenues par des colonnes et se terminant par une sorte de dais. D'autres fois, on ajoutait un coffre qui servait de base aux étages successifs destinés à l'étalage de la vaisselle de prix (le vaisselier de nos grands-mères).

Par métonymie, **buffet** a désigné aussi les boissons et les plats qu'on étalait sur le meuble pour que les invités s'y servent (fin du XVII^e siècle). Au XIX^e siècle, le **buffet** est non seulement le meuble qui servait à ranger la vaisselle dans la pièce où l'on avait l'habitude de manger, mais aussi une longue table sur laquelle on présentait les mets et les boissons lors d'une réception. Ces deux sens persistent encore aujourd'hui.

CRÉDIT (universitaire)

On hésite parfois à utiliser **crédit** en parlant de l'unité de valeur dans l'enseignement collégial et universitaire, lui préférant «*unité*», terme plus répandu dans les autres pays francophones. *Le Robert* consigne ce sens *in extremis*, en signalant qu'il est particulier au Canada.

Crédit est établi depuis très longtemps dans les systèmes d'enseignement au Canada, calqué sur l'anglais *credit*, mot issu de l'ancien français et de l'italien *credito*. Pour comprendre le sens d'unité de valeur en enseignement, il faut retourner à une expression comme «*donner crédit à quelqu'un*». Dans ce contexte, le mot signifie qu'on accorde à cette per-

sonne une valeur qui inspire la confiance et le respect. Obtenir un **crédit** d'étude, c'est en réalité se faire reconnaître officiellement une certaine valeur (intellectuelle, humaine, etc.) acquise au terme d'un cycle d'études collégiales ou universitaires.

DANS LE ou AU DONOVAN?

Un lecteur se demande quelle préposition utiliser lorsqu'il s'agit de noms de quartiers d'une ville. L'usage est relativement clair pour les noms de pays, bien qu'il y ait encore hésitation dans certains cas (Israël, Cuba, Madagascar, etc.). Par exemple, on dit : «*Je vais au Canada, aux États-Unis, en Suisse, en Angleterre, en Malaisie, en Chine*». Et pour les noms de provinces? Même convention : mot masculin = au; mot féminin = en; et aussi mêmes hésitations. Ex. : «*Je me rends en Ontario, en Saskatchewan, au Québec, au Manitoba*». Mais au début du siècle, on disait «*à Ontario*»! En ce qui concerne les quartiers, on ne peut parler d'unité géographique ou politique comparable à une province ou à un pays. On dira donc : «*Demain, je me rendrai dans le Donovan pour y faire mes emplettes*». Par contre, certains noms de quartiers ont acquis une telle stature qu'on les traite souvent comme des noms de villes. Ex. : «*Je me rendrai au Nouveau-Sudbury*».

FALE (de dinde, de perdrix)

Cela est certain : Quand nos mères servaient la traditionnelle dinde de Noël, nous préférions la **fale** (la viande blanche) à la **cuisse** (la viande brune). Mais d'où vient ce terme que les Français d'Outremer ne connaissent pas et que les francophones d'ici utilisent depuis belle lurette?

Fale (qui peut aussi s'écrire **falle**) est issu d'un dialecte de la Normandie et du bas Maine (France), régions d'où sont parties plusieurs vagues migratoires vers le Canada. Le mot désigne la partie antérieure de la poitrine des oiseaux de basse-cour, notamment celle du poulet et du pigeon. Son usage est encore très répandu au Canada. Utilisé dans des sens figurés, le terme a donné des expressions extrêmement «*savoureuses*». «*Avoir la fale à*

l'air» (la poitrine découverte). «Avoir la **fale basse**» (avoir très faim). «Regarde-la, la gueuse, elle se promène toute **effalée**» (la poitrine découverte, décollée). «Il est rentré la **fale basse**» (déprimé, le moral bas). «Après ma journée de travail à l'Université, j'ai la **fale à terre**» (je suis fatigué, fourbu, éreinté).

GRATIS ou GRATUIT?

On nous demande si on commet une faute en utilisant l'expression : «J'ai mangé **gratuit** au restaurant!» plutôt que : «J'ai mangé **gratis** au restaurant!».

Le premier terme, **gratuit**, est un adjectif dérivé du latin classique *gratuitus* (*gratus*) et il qualifie une chose accordée par désintéressement, sans frais. Le terme s'emploie toujours comme un adjectif, jamais comme un adverbe. Ex. : «J'ai obtenu un billet **gratuit** pour son prochain spectacle». **Gratuit** a aussi le sens de «ce qui n'est pas fondé ou justifié». Ex. : «Votre discours est rempli d'affirmations **gratuites**». Poser un acte **gratuit** (désintéressé).

Gratis (l'«s» final se prononce) est un adverbe venant du latin *gratis* (de *gratia*). Il peut aussi s'employer comme adjectif. Ex. : «Avec lui comme chef de train, nous voyageons **gratis** (adv.)». «Demain, Chuck Labelle présentera son spectacle annuel **gratis** (adj.)».

Pour revenir à l'exemple fourni par notre lecteur, il faudrait donc employer l'adverbe **gratuitement** (contexte non familier) dans l'expression : «J'ai mangé **gratuitement** au restaurant». Par ailleurs, **gratis** utilisé comme adjectif ou adverbe est toujours un peu familier et il faut en réserver l'usage à des contextes appropriés.

IMMUNOLOGISTE ou IMMUNOLOGUE?

Une lectrice de longue date s'interroge sur la règle qui gouverne la terminaison des noms de personnes spécialisées. Nous avons psychologue, mais pourquoi zoologiste au lieu de *zoologue*?

À vrai dire, il n'existe pas de règle absolue concernant l'usage de ces suffixes. Cependant, deux remarques peuvent nous aider à comprendre comment l'usage aboutit tantôt à une forme, tantôt à l'autre. D'abord, l'élément **-logue** vient du grec *logos* «discours» et correspond plutôt à l'aspect théorique d'un domaine de connaissance. La personne ainsi désignée est un savant reconnu pour son savoir théorique. Pour sa part, la terminaison **-iste** vient aussi du grec (*-istês*) et est passée en français par le latin *-ista*, *-istum*. Les mots ainsi formés appartiennent plutôt à des domaines pratiques : l'exercice d'un métier (ébéniste), d'une activité (parachutiste) ou d'une spécialité à caractère pratique (optométriste).

La deuxième remarque porte sur la date de création du terme en français. On sait que l'anglais, qui forme en *-ist* tous les noms de personnes spécialisées (*psychologist*, *biologist*, etc.) s'impose de plus en plus comme langue scientifique. Les spécialités plus récentes ont donc de fortes

chances d'arriver en français par l'anglais. C'est le cas de l'exemple proposé par notre lectrice : l'immunologie est une science relativement jeune et le spécialiste de cette science est un **immunologiste** (mot entré dans le français en 1946).

MÉGA-VILLE

Un lecteur nous propose une suite à notre article sur *Cité ou Ville?* paru dans notre dernier numéro. Au Québec comme en Ontario, les journaux parlent abondamment de «méga-ville» ou de «méga-cité» (voir *L'Actualité* du 1^{er} décembre, p. 74). Pourtant, le français dispose déjà de «méga-pole» et de «mégapole» pour désigner une agglomération urbaine très importante. Que choisir?

Notons d'abord que **méga** est un préfixe grec qui multiplie une unité par un million. Le mégawatt (électricité, un million de watts); le mégaoctet (informatique, un million d'octets); une mégatonne (nucléaire, un million de tonnes). Rappelons aussi que le mot grec *megas* vient lui-même du sanskrit *mahi* (grand), qui a donné des variations dans différentes langues indo-européennes : *maharadja* (hindoustani) *magnus* et *magis* (latin) et, en français moderne, magnat, magnifique, majeur, major, mégalomane, mégapole, mégapole, etc.

Aujourd'hui, on utilise couramment **méga** dans un sens figuré pour exprimer le superlatif, le grand nombre. Ex. : «Une méga foule a accueilli Céline Dion». Une méga fête, une méga victoire. Parti d'un simple rapprochement de **méga** et de **ville** pour exprimer l'importance d'une agglomération urbaine, **méga-ville** (avec le trait d'union pour marquer l'unité lexicale) est en train de devenir un concept unique exprimant l'idée de plusieurs villes fusionnées en une seule (Toronto, Sudbury, Montréal). Il ne serait pas étonnant que, d'ici 15 ans, les manuels de géographie parlent de **villages**, de **villes** et de **méga-villes** (sans trait d'union).

MOTEUR DE RECHERCHE

Un lecteur demande comment rendre l'expression anglaise *Search Engine*. Le Grand dictionnaire terminologique (LGDT) recommande **moteur de recherche**. Il faut éviter *engin* de recherche, calque de l'anglais. Le mot **engin** n'a pas le sens de «moteur» en français, sauf dans la langue populaire. On peut aussi dire un **outil de recherche**.

PARTENAIRE, PARTENARIAT

La langue n'échappe pas à l'empire des modes. Ainsi, il y a de ces mots qui occupent soudainement tout l'espace sans qu'on sache comment et pourquoi, et que chaque usager s'efforce d'insérer dans son petit univers, pour bien paraître. C'est le cas de **partenaire** et de son dérivé **partenariat**, qu'on rencontre maintenant dans tous les discours, dans tous les rapports bureaucratiques, dans tous les projets de recherches, dans toutes les

demandes de subvention. C'est le phénomène du *buzz word*, du mot à la mode.

Revoyons les principaux sens du terme. Le **partenaire** est une personne avec laquelle on s'allie contre des adversaires (un **partenaire** de bridge, par exemple). On parle aussi de **partenaire** de danse, de **partenaire** sexuel, de **partenaire** commercial, de **partenaires** sociaux (syndicat et patronat). Le **partenariat**, c'est le résultat d'une association d'entreprises, d'institutions en vue de poursuivre une action commune. Mais à trop vouloir embrasser, ces termes ont de moins en moins de signification précise et d'impact. Comment sortir du cercle vicieux de **partenaire** et de **partenariat**? Voici quelques suggestions.

«Notre organisme recherche des **partenaires** pour réaliser ce projet» : (selon le contexte) des collaborateurs, des participants, des commanditaires, des collègues, des associés, des agences subventionnaires, de l'appui externe, etc.

«L'Université Virtuelle Canadienne est un **partenariat** entre... » : (selon le contexte) le résultat d'une association, d'une collaboration, d'un accord, d'un groupement, d'une affiliation, d'une entente, d'une alliance, d'un rapprochement, d'une coopération, etc.

TRADUCTION AUTOMATIQUE

De nos jours, on parle beaucoup de **traduction automatique**, surtout dans les grandes entreprises obsédées par le rendement et les profits. La **traduction automatique** a sans doute sa place dans le monde des affaires puisqu'elle permet de dégager rapidement, à l'aide d'un logiciel de reconnaissance des caractères, l'idée générale d'un texte sans devoir faire appel à un traducteur professionnel. Mais les logiciels traducteurs sont encore loin de la capacité de l'esprit humain à utiliser les termes dans des sens qui conviennent aux contextes. À preuve...

Lu sur un menu en préparation : *Lime Sherbet*, que la machine a traduit en toute innocence par : Sorbet à la **chaux**! Le menu ne dit pas si ce succulent dessert doit s'accompagner d'une généreuse portion de poudre d'extincteur chimique!



Avez-vous des suggestions
pour **Le langagier**?

Composez le 4305 ou le 675-3546
ou envoyez un courriel :
langagier@nickel.laurentian.ca

L'équipe du *Langagier*

vous souhaite

un très Joyeux Noël

et une

Bonne et Heureuse Année!

